

# LA POLITIQUE D'ASSISTANCE DU JAPON POUR LE GABON

(TRADUCTION PROVISOIRE)

Avril 2014

## **1. Importance de l'assistance du Japon au Gabon**

Le Gabon étant riche en ressources naturelles telles que le pétrole, le manganèse et doté de ressources minérales comme le fer ainsi que de ressources forestières de qualité, a atteint en 2011, 7.980 dollars US (Statistiques de la Banque Mondiale – 2011) de revenu national brut (RNB) par capita pour se retrouver à un haut niveau mondial. Cependant la production de pétrole du pays a tendance à diminuer après avoir culminé en 1997. Ainsi la nécessité d'une croissance économique durable a été fortement reconnue. Par conséquent, le gouvernement gabonais a établi le plan stratégique «Gabon Émergent» qui vise à faire du Gabon une nation émergente d'ici 2025. En effet ce plan stratégique national s'applique à la mise en œuvre du développement économique, en particulier à travers la conservation environnementale, la diversification et la haute valeur ajoutée de l'industrie ainsi que la réforme administrative. Le Gabon entant qu'État envoie depuis de nombreuses années des forces armées pour le rétablissement et le maintien de la paix et de la stabilité dans la sous-région, développe des politiques coopération à l'échelle internationale pour la résolution des conflits en Afrique . Ainsi, Il s'implique activement au sein des organisations régionales et internationales telles que la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et joue un rôle important pour la stabilité dans les régions de l'Afrique Centrale et du Golfe de Guinée. Compte tenu de ce qui précède, l'assistance japonaise de proximité vient soutenir les efforts d'auto-assistance du Gabon et pourrait contribuer à améliorer/renforcer es conditions sécuritaires du pays mais aussi celles de la sous-région. Aussi, cette assistance est également un instrument très utile de promotion des bonnes relations bilatérales avec le Japon sur la scène internationale.

## **2. Principe directeur (Objectif global) : "Apporter une aide qui contribue aux domaines composant la base du « Plan Stratégique Gabon Émergent »"**

Selon le « Plan Stratégie Gabon Émergent » publié en 2012, qui appréhende la diminution de la production pétrolière, la réalisation d'une croissance économique durable est l'objectif national principal du développement du pays pour la génération future. Plus précisément, le Gabon compte quatre piliers :

Le « Gabon Vert » dont le but est le développement durable et la gestion des ressources forestière qui représentent une grande partie des ressources du pays;

Le « Gabon Industriel » qui promeut la diversification industrielle;

Le « Gabon des Services » qui vise à l'amélioration des ressources humaines et,

Le « Gabon Bleu » qui consiste en la gestion durable des ressources halieutiques et la conservation de l'environnement marin.

## **3. Domaines prioritaires**

### **(1) La conservation environnementale**

Puisque le Gabon, à travers la politique « Gabon Vert » accorde de l'importance à des thèmes tels que la conservation de la biodiversité, des mesures contre le réchauffement de la Terre et les changements climatiques et pour la promotion de l'éco-tourisme, seront soutenues par le Japon à travers sa coopération technique.

### **(2) Appui à la diversification industrielle**

Avec une dynamique d'aides multiformes, telles que la coopération technique et les dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine, le Japon contribuera à la croissance du secteur primaire et à l'amélioration du taux d'autosuffisance alimentaire dans le secteur de la pêche comme cible principale.

## **4. Points à prendre en compte**

(1) Afin de corriger la divergence des indicateurs économiques et l'indice de développement humain, il convient aussi de considérer le soutien dans les domaines de

l'éducation primaire, la santé, et de développement rural par le biais de programmes d'envoi de volontaires japonais et de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine.

(2) Mise en valeur des organisations régionales tels que la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP, le bureau à Libreville) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC, dont le siège est à Yaoundé), il convient de considérer une prise de mesure pour les défis de chaque secteur au niveau régional.

Annexe : PLAN D'OPERATION A MOYEN TERME POUR LA REPUBLIQUE DU GABON